Supplément à la « Vie Spirituelle »
Mai 1928

ÉTUDES ET DOCUMENTS

Un mystique à la veille de la Révolution

Urbain-Élie Cassin,

chanoine d'Angers

Né à Angers le 30 juillet 1714, Urbain-Élie Cassin fit ses études au séminaire Saint-Sulpice de Paris, et dès le 10 février 1739 il devint chanoine de la cathédrale d'Angers. Sa réputation de sainteté était telle, qu'au milieu de l'année 1783 Mgr de Lorry, évêque d'Angers, disait aux prêtres retraitants en montrant M. Cassin : « Voilà, Messieurs, voilà le sermon le plus éloquent de la retraite! » Le chanoine angevin mourut le 3 septembre 1783.

La Sœur Marie-Marguerite-Thérèse de Saint-Élie, carmélite du couvent d'Angers, adressa, le 7 novembre 1783, à la Sœur Angélique de la Providence, carmélite de Poitiers, une longue lettre pour lui raconter la vie et la mort de M. Cassin. C'est la déposition d'un témoin oculaire et bien instruit. Nous allons la reproduire, d'après le manuscrit 1783 de la Bibliothèque d'Angers :

I. — Vous savez, ma chère Sœur, le pénible sacrifice que Dieu a exigé de nous, en nous enlevant, par une mort précipitée mais précieuse à ses yeux, le respectable Père qui nous gouvernait depuis neuf ans. Cette perte, quelque grande qu'elle soit pour nous, ne nous est pas personnelle, mais elle nous est commune avec tous les citoyens qui perdent un modèle achevé de toutes les vertus les plus

héroïques, et soutenues avec une constance capable d'imposer même à l'irréligion qui malheureusement n'est que trop accréditée dans la société où nous vivons. L'Église elle-même perd une lumière qui éclairait ses fidèles enfants, et un vrai ministre dont la conduite sainte était la plus forte digue contre le torrent de l'impiété.

Mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables et toujours adorables, lors même qu'ils nous sont le plus accablants, a voulu couronner son serviteur dans le moment où nous nous y attendions le moins; car si nous eussions prévu notre malheur, nous eussions essayé par nos prières et nos gémissements de fléchir le ciel en notre faveur; et peut-être ce Dieu de bonté eût-il été touché des larmes de tant d'âmes qui s'intéressaient à conserver cette existence pour éclairer la terre. Mais non, la terre n'était pas digne de posséder plus longtemps ce trésor. Le ciel s'est hâté de nous le ravir et de mettre au nombre de ses concitoyens celui qui depuis longtemps gémissait comme étranger dans le lieu d'exil et de pèlerinage.

Le lundi 1er septembre, il vint encore à notre parloir, comme c'était son usage tous les lundis. Il parla à notre Révérende Mère et à plusieurs de nos Sœurs sans qu'on s'aperçût d'aucun symptôme d'une mort prochaine. Notre Révérende Mère le trouva même moins accablé et plus affable que de coutume, quoiqu'il le fût toujours beaucoup. Cependant elle fut frappée, en le quittant, de quelques mots énigmatiques qu'il lui dit, et qui semblaient annoncer qu'il comptait bientôt quitter ce monde. Elle demeura si frappée de cette pensée qu'elle prit la résolution de lui en demander l'explication à la première entrevue; mais ce jour était la surveille de sa mort, et elle ne devait plus, ainsi que nous, le revoir jamais ici-bas.

Deux jours après, c'est-à-dire le mercredi 3 septembre 1783, il mourut à quatre heures et demie du soir de la manière que je vais vous dire, ma chère Sœur, dans le dénûment de tous les secours humains. Cette histoire a quelque chose de si triste et de si frappant que ceux qui

ne connaîtraient pas la haute réputation de sainteté de M. Cassin pourraient croire qu'il a manqué de prudence; mais ce saint homme avait des vues si élevées et une si grande confiance en Dieu, qu'il me dit un jour à moi-même qu'il mourrait aussi tranquille au milieu d'un grand chemin et sans assistance que dans sa propre maison. On pourrait encore soupçonner que les personnes qui l'environnaient dans ce funeste moment auraient manqué d'attention; mais non : M. Cassin était tendrement aimé, chéri, respecté; ses amis auraient donné leur vie pour prolonger la sienne si chère et si utile; et j'ose dire qu'il n'en est aucun dans les différentes classes de la société qui ne fît des vœux pour sa conservation. La vie austère qu'il menait, la délicatesse extrême du plus faible de tous les tempéraments, jointes à des opérations surnaturelles, le réduisaient quelquefois comme à l'extrémité. On était pour ainsi dire accoutumé à le voir tomber en faiblesse; plusieurs fois messieurs ses confrères en avaient été témoins dans le chœur. Plût à Dieu que ce ne fût encore que cela ! Mais non, il était mûr pour le ciel et le Seigneur avait ses desseins dans les circonstances qui devaient terminer sa belle vie.

Le mercredi donc, jour de sa mort, il se rendit à son église suivant sa coutume une demi-heure avant les matines, après lesquelles il dit sa messe, confessa plusieurs personnes, assista au chapitre, y parla longtemps d'affaires avec messieurs ses confrères : il en entretint même un longtemps debout après le chapitre; et tout ceci sans doute ne se passa pas sans qu'il souffrît beaucoup, car ses souffrances l'empêchaient depuis plusieurs mois de prendre la nuit aucun repos. Mais il était accoutumé à se faire les plus grandes violences; et quand ses amis lui faisaient de tendres reproches pour l'engager à se ménager, il leur répondait avec douceur : « Ne sait rien qui ne sait pas souffrir. » Après avoir ainsi occupé sa matinée depuis cinq heures du matin, il se rendit chez lui, où il reçut encore plusieurs personnes qui avaient des affaires à traiter avec

lui. Deux de ces visites sont remarquables pour les circonstances qui les accompagnèrent. La première fut celle d'un prêtre, son élève et son ami. Il venait lui annoncer la mort d'une personne de piété que M. Cassin avait conduite bien des années, mais qui depuis longtemps ne demeurait plus à Angers. « Je sais cette mort depuis hier soir, répondit M. Cassin; et ce matin j'ai dit la messe pour elle et pour moi. Je me suis disposé à mon sacrifice parce que je dois ne pas vivre longtemps, et j'ai eu le bonheur de célébrer les saints mystères pour la dernière fois. » A peine avait-il achevé, qu'il lui prit une faiblesse; et si l'ecclésiastique ne l'avait pas retenu, il se serait cassé la tête en tombant sur la table. Le prêtre fut saisi, interdit de l'accident. Après quelques instant, le voyant revenu à lui, il lui fit toutes les instances possibles pour l'engager à appeler les médecins. « Non, non, mon ami, lui répondit M. Cassin; les médecins sont inutiles; je sens que je m'en vais; il faut nous quitter. » On ne sait comment se termina cette scène, L'ecclésiastique, hors de lui-même, sortit sans avertir le domestique de ce qui venait de se passer, dans la crainte de faire de la peine à ce saint homme qui le lui avait défendu. Le domestique, qui aimait son maître comme son père, a eu, depuis, peine à pardonner au prêtre son silence; mais celui-ci était si troublé qu'il ne savait ce qu'il faisait.

Une autre personne vint aussi sur les deux heures : c'était la Supérieure des Incurables, dont M. Cassin était supérieur. Elle savait que depuis bien des années il avait plusieurs infirmités corporelles qui jointes à un rhumatisme goutteux, souvent fixé sur la poitrine, le martyrisaient et le réduisaient souvent comme à l'agonie. Elle n'ignorait pas qu'il était sujet à des sueurs habituelles dont la suppression l'incommodait beaucoup. Il lui avoua que ses maux (c'était sans doute son rhumatisme goutteux) lui remontaient et le pressaient vivement. Il avait à peine prononcé ce peu de mots, que son visage changea tout à coup, et devint comme celui d'une personne sans vie. Il tomba derechef en faiblesse, la tête penchée sur sa chaise.

Cette demoiselle le crut expiré; tout les symptômes de la mort étaient marqués sur sa figure. Il fut dix minutes dans cette situation. Cette demoiselle m'a dit qu'elle en fut si saisie qu'elle en resta immobile. Cependant elle se leva pour le soulager et pour appeler le domestique; mais elle vit qu'il respirait encore, car il fit signe de la main de ne pas remuer. Elle n'osa lui désobéir dans la crainte de lui faire de la peine. Il revint bientôt à lui et lui dit qu'elle se tînt tranquille, qu'il était lui-même sans inquiétude; que Dieu était le maître de faire de lui tout ce qu'il voudrait, qu'il était prêt. Elle lui proposa médecin et secours. « Non, non, dit-il avec un air tout rempli de Dieu; je ne veux point d'autre médecin que celui en qui j'ai mis toute ma confiance. Il y a plus de trente ans que je n'ai point d'autre médecin que lui. »

Cependant il ne se rendit point à ses vêpres; il les dit en particulier. Sur les quatre heures, il dit à son domestique qu'il était mieux; qu'il allait aller à l'abbaye du Ronceray. Tous les mercredis il y allait confesser madame l'abbesse (1) et plusieurs de ses religieuses (2). Le domestique fit ce qu'il put pour empêcher ce cher maître de sortir, ou du moins pour le faire consentir à ce qu'il le suivît. Mais cet autre François-Xavier voulait rendre le dernier soupir dans l'exercice de la charité et enfin terminer sa carrière dans l'exactitude à ses devoirs, comme il avait fait depuis plus de quarante ans qu'il avait immolé la nature sous le glaive de la pénitence.

Depuis longtemps ce fidèle et attaché serviteur s'apercevait du dépérissement de son maître, qui ne vivait pour ainsi dire que par miracle au milieu de tant d'infirmités et de pratiques de pénitence; mais ignorant encore les deux faiblesses qu'il avait éprouvées dans le jour même, il ne le croyait pas aussi malade. Ce bon maître, instruit de la tendre sollicitude de son domestique, lui avait caché

(1) Léontine Desparbez de Lussan Bouchard d'Aubeterre était abbesse du Ronceray, depuis 1762.

(2) Il confessait également au Calvaire et à la Visitation.

son état pour ne le pas inquiéter. Ne pouvant rien obtenir, ne soupçonnant pas même le coup terrible dont il était menacé, le serviteur sortit et alla au salut. M. Cassin, de son côté, partit pour le Ronceray, qui est fort éloigné de la cathédrale et tout voisin de notre maison. On dit que plusieurs personnes dans le chemin successivement parlèrent à notre Père ; mais les rapports se sont faits de tant de manières différentes qu'il est difficile de savoir quelle est la plus certaine. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'étant resté seul il continua son chemin vers l'abbaye. Il faut passer les ponts pour y arriver. A peine y fut-il entré qu'il sentit ses forces défaillir. Il s'approche du parapet sans doute pour s'appuyer ; et il tombe à l'instant. Ma chère Sœur, sa belle âme se détache de son corps et s'envole dans le sein de Dieu qu'il avait si tendrement aimé pendant sa vie, et pour qui il avait d'un corps délicat fait une victime de pénitence, tandis que son cœur était un sanctuaire où la Divinité prenait ses complaisances.

II. — Ne pourrait-on pas dire, et la vie sainte qu'il a menée ne nous permet-elle pas de croire que le même trait qui perça le cœur de notre séraphique Mère sainte Thérèse et trancha le fil de ses jours, a aussi immolé M. Cassin ? Ah ! ma chère Sœur, quel spectacle pour toute notre ville ! Quel dénûment que celui dans lequel vient de finir la vie de cet homme dont la réputation de sainteté retentit depuis tant d'années pour ainsi dire à tous les coins de la terre ! Je n'en dis pas trop, ma chère Sœur ; outre cette province dont il faisait l'admiration, dans toutes les classes de la société, la capitale du royaume et diverses provinces réclamaient ses avis, soit par lettre, soit de vive voix. Combien entreprirent des voyages exprès pour le consulter ! Jusqu'aux Grandes-Indes, sa réputation était en bénédiction ; il était écouté comme un oracle jusque dans les régions les plus reculées ; et peu de jours même avant sa mort il reçut une lettre de consultation de ces pays au-delà de la mer. Je le répète encore, ma

chère Sœur, quel dénûment semblable à celui-ci! Mourir sur le pavé, en plein jour, devant tout le monde. Dans un instant, à sa chute, la foule se rassemble. On le relève avec respect, chacun s'empresse de lui porter du secours; on s'efforce de le rappeler à la vie : mais son âme avait quitté cette prison terrestre pour commencer déjà à briller dans l'éternité. Le concours était si grand, si prodigieux, que les rues étaient remplies comme au jour de la Fête-Dieu. Toute la ville est en rumeur ; la désolation est universelle, les pauvres perdant leur protecteur et leur père ; les âmes pieuses, leur conducteur et leur guide; le public et le clergé, leur modèle et leur exemple. De toutes parts les places retentissent de ce cri général : « M. Cassin est mort. C'est un saint! »

On frappe à la porte de notre maison : il était environ cinq heures; M. notre Supérieur actuel (1), successeur du saint défunt, venait d'arriver pour entendre les confessions ; on entre à la sacristie; il vole vers les chères dépouilles d'un saint auquel il était uni plus étroitement encore par les liens de la vertu et de la plus tendre amitié que par ceux du sang. Ce fils, digne héritier des vertus d'un tel père, le trouve sans vie. On venait de le transporter sur un brancard dans sa maison. Quel spectacle pour son cœur! Que la vertu en ce moment triompha d'une manière héroïque! Il eut le courage de revenir vers nous, nous continuer ses bontés, et c'est de sa bouche que nous apprîmes la perte que nous venions de faire. Elle eût été assurément irréparable, si le Seigneur, dont les miséricordes sont inépuisables, ne nous avait donné pour son successeur le dépositaire de son esprit et l'héritier de ses vertus. Je ne vous en dirai pas davantage, ma chère Sœur: je sais que notre Révérende Mère vous a instruite des éminentes vertus de ce digne supérieur.

M. notre aumônier, élève de notre saint défunt, courut

(1) M. Gautreau de Villeneuve, chanoine de Saint-Martin d'Angers, neveu de M. Cassin.

aussi et le trouva sur les ponts. Il eut le bonheur de lui baiser la main par respect. Le pauvre domestique était, comme je l'ai dit, allé faire à son ordinaire ses prières dans une église; on courut l'avertir, il vint promptement sur les ponts, et dans le chemin il se flattait que ce n'était qu'une faiblesse comme il lui en avait vu bien des fois. Arrivé à l'endroit, il veut le soutenir avec des oreillers qu'il lui range le mieux qu'il peut, mais, hélas! il était sans vie. Le pauvre garçon mourait tout vivant de voir son bon maître sans espérance.

On avait été chercher un confrère du cher défunt, M. l'abbé Louet, grand vicaire et official; il accourut, et trouva encore à l'endroit de l'accident le précieux corps. Des voisins donnèrent une couette et des matelas; on mit sur un brancard le corps inanimé; mais le concours et les clameurs étaient si grands qu'on fut obligé d'appeler la garde pour pouvoir lui rendre les services nécessaires. Le domestique inconsolable a été un temps infini dans une inaction forcée par la sensibilité d'un si funeste événement, en sorte qu'il ne pouvait ni boire, ni manger, ni pleurer: on croyait qu'il en mourrait. Il a gardé son maître pendant quarante heures sans le quitter un instant jusqu'à ce qu'il fût enterré. Il n'a pas voulu souffrir qu'on l'ouvrît, comme le maître le lui avait recommandé. On a tiré son portrait avant de l'enterrer. J'espère que nous l'aurons. Le concours était si grand à son enterrement qu'il fallut six gardes pour contenir le peuple. Monseigneur notre prélat (1) aimait particulièrement notre père. Il se trouva lorsqu'on transporta le brancard dans sa maison, et témoigna combien il était touché. Il a fait mettre dans les *Affiches d'Angers* le précis que je vais vous copier :

« Nous croirions manquer à la loi que nous nous sommes imposée de rappeler au souvenir de nos concitoyens les vertus de ceux que la mort nous enlève, si nous omettions de parler de celle de M. l'abbé Cassin. C'est

(1) Mgr de Lorry, évêque d'Angers, mort évêque de la Rochelle.

moins son éloge que nous entreprenons que le simple récit des qualités par lesquelles il s'est spécialement distingué pendant le cours d'une vie trop courte pour l'édification de tous les ordres de la société et le bien des pauvres. Il est mort dans la 69e année de son âge; il y avait environ 43 ans qu'il était chanoine. Une piété solide, éclairée et sans ostentation, un attachement inviolable à ses devoirs et à la gloire de la compagnie dont il était membre, semblaient faire son unique occupation. Mais il savait employer utilement pour le bien de l'humanité tous les instants que les devoirs essentiels de son état lui laissaient libres. Il se livrait avec zèle et succès aux fonctions du ministère. Plein d'une charité éclairée, il avait l'heureux talent de découvrir les vrais pauvres, les familles indigentes, et il répandait ses bienfaits dans leur sein avec la largesse la plus prudente et le secret le plus impénétrable. Zélé pour la gloire de la maison de Dieu, il employait une partie de ses revenus à la décoration des temples. Dans la vie privée, il était austère et dur à son corps, mais il savait si bien cacher ses austérités que personne ne s'en apercevait. En public, il n'affectait aucune de ces singularités ordinaires à ceux qui affichent la piété. Affable, doux et compatissant, sa conversation n'avait pas le ton lugubre d'un réformateur; un abord facile, une gaieté décente le rendaient aimable. Loin de prétendre régler tout le monde sur sa conduite, il laissait chacun se conduire à son gré. Il ne fréquentait pas la société, mais il n'en était pas ennemi, il ne blâmait que les abus qui s'y commettaient. Ami sincère de la vérité, il ne craignait pas d'avouer ses erreurs, quand il s'apercevait que son imagination ou son jugement s'étaient trompés. En un mot, il était l'exemple de tout le clergé et le père de l'humanité. Aucune vertu ne lui était étrangère, et il n'a manqué à faire le bien que lorqu'il ne l'a pu ou ne l'a pas connu. »

III. — Je pense, ma chère Sœur, que vous ne seriez pas contente de moi, si je ne joignais à cette relation un pré-

cis des vertus particulières qui ont distingué cet homme de bénédiction. En même temps, vous serez charmée de savoir le genre de vie qu'il a suivi. Tout est intéressant dans ce serviteur de Dieu, et bien capable d'exciter notre émulation pour suivre les pas qu'il nous a tracés. Malheureusement vous avez affaire à un pauvre écrivain dont l'ignorance et l'incapacité seraient bien capables de lui imposer silence si le désir d'obliger une amie dont je connais l'empressement pour les objets édifiants, ne l'emportait sur toutes les conséquences. D'ailleurs, je me confie sur votre prudence dans l'usage que vous ferez de ce mémoire, et je sens bien que vous n'exposerez pas la copie de ce sujet à être obscurcie en produisant la faiblesse et l'ignorance de l'auteur de ce manuscrit.

Je ne vous avance rien, ma chère Sœur, dans ce récit que de très certain. J'ai appris les circonstances dont je viens vous édifier par des voies très sûres. Quelques-unes des personnes qui m'ont instruite ont connu notre père dès l'enfance et étaient familières avec lui; ceux de qui je tiens les traits relatifs à son âge plus avancé le connaissaient aussi parfaitement.

Cette ville, ma chère Sœur, a eu l'honneur de donner la naissance à notre respectable père. Sa famille était opulente dans le commerce de fer; dans la suite, elle s'est distinguée dans les premières charges de la province; de tout temps, elle se fit admirer par sa piété et par toutes les vertus qui la rendent respectable. Dès le berceau, notre jeune enfant donna des marques de ce qu'il serait un jour. Un goût décidé pour la piété prévint pour ainsi dire l'usage de la raison. Une modestie angélique, une gravité qui imposait aux autres enfants de son âge, jointes à une douceur qui portait de l'agrément à toutes ses actions, le rendaient aussi aimable que digne de respect. Dans un âge aussi tendre, le voyant s'éloigner de tous les amusements puérils de l'enfance, on présageait déjà quels seraient les fruits de si heureux commencements. Une dame m'a dit, qui était de son jeune âge, que dans l'en-

fance, étant proche voisine et intime amie de Mlles Cassin, ses sœurs, il était fréquemment admis avec elles dans les assemblées innocentes où les enfants passent leurs moments dans des petits jeux à leur portée. Le jeune Urbain-Elie (ce sont les noms de notre cher défunt) était le précepteur de la troupe, quoiqu'il n'eût encore que six à sept ans. A cet âge si tendre et même plus jeune encore, il n'était pas possible de le faire s'occuper à toutes les puérilités qui captivent entièrement les autres. Ses frères et sœurs lui en faisaient souvent la guerre, mais il savait si bien se dérober à leurs poursuites que toujours dans sa modestie il leur imposait du respect, de sorte que lorsqu'il arrivait, tout le troupeau déjà occupé à ses petites récréations, chacun s'écriait : « Taisons-nous, voilà Urbain! » On gardait le silence jusqu'à ce qu'il fût passé. Quelquefois ils avaient l'innocente curiosité de le suivre et d'épier, par des fentes de porte, ses occupations; ils le voyaient en prière et dans la ferveur d'un ange. Quand il surprenait en passant ses sœurs et leurs amies trop livrées à la légèreté de l'âge dans leurs petits divertissements, il prenait un ton de gravité, leur en faisait une sérieuse morale, ce qui surprenait étrangement ces enfants. Ils l'écoutaient néanmoins avec respect. Tout intéressait dans cet enfant de bénédiction : le plus heureux naturel, une figure charmante et tout angélique; car il était parfaitement beau et bien fait.

Ayant commencé ses études avec succès, il alla les achever à Saint-Sulpice, à Paris, et il y fit son cours de théologie. Sa piété se fit admirer dans la capitale, aussi bien que toutes les vertus dont le Seigneur prenait plaisir à l'enrichir comme l'un de ses plus intimes favoris. Une occasion arrivée dans ce temps signala les bontés de Dieu et de la sainte Vierge sur leur fidèle serviteur. Le jeune homme, qui avait toujours été d'une complexion délicate, tomba dangereusement malade à Saint-Sulpice; les médecins désespérèrent bientôt de sa vie; pour lui, dont la confiance en Dieu et en sa bienheureuse Mère surpas-

sait de beaucoup celle qu'il aurait pu avoir dans tous les secours humains, il s'adressa à la Sainte Vierge et lui fit un vœu pour obtenir sa guérison, si toutefois ce souhait était conforme à la volonté de son divin Fils. On le porta dans une église ou chapelle; il y entendit la messe et y communia; et sur-le-champ il fut parfaitement guéri. Instruits du prodige, les maîtres de l'erreur (1) s'efforcèrent tout à coup d'en assurer la gloire au prétendu crédit de leur patriarche. Les plus zélés d'entre eux vinrent trouver M. Cassin et ne rougirent pas de lui offrir un mont d'or s'il voulait publier, ou du moins avouer que c'était par le crédit du trop célèbre lévite et du prétendu saint qu'il avait été guéri. Vous sentez bien, ma chère Sœur, avec quelle horreur une semblable proposition fut rejetée par un homme qui toujours fut si attaché à la sainte doctrine et l'ennemi juré de toutes les nouveautés surtout en matière de religion.

Il avait à peine fini le cours de ses études qu'il se hâta de revenir dans sa patrie. Le Seigneur le destinait à faire l'ornement de son diocèse. Il se disposa alors plus particulièrement au saint sacerdoce. Il en avait à peine reçu le caractère sacré qu'on lui présenta une prébende de l'église cathédrale. Sa vie, tout édifiante qu'elle fût alors, n'était pas encore parvenue au haut degré de perfection que l'on a admiré depuis en lui. Il ne se refusait pas à la société d'amis vertueux; il était logé proprement et même il brillait dans ses meubles. Sa table était honnêtement servie; en un mot, il était pieux, mais il ne refusait pas de se prêter à la vie commode d'un riche chanoine, telle que la menaient les plus vertueux de ses confrères. Il avait tout pour plaire et ne manquait pas en conséquence d'être beaucoup recherché. Son caractère de bienfaisance l'entraînait facilement à obliger des amis vertueux de qui il faisait les délices. C'était surtout à sa maison de cam-

(1) La religieuse veut parler ici des Jansénistes et du diacre Pâris, à qui les sectaires voulaient rapporter la gloire d'avoir guéri Urbain Cassin.

pagne, à 5 lieues d'Angers, près l'abbaye de Saint-Maur, que le concours d'amis se réunissait tous les ans durant les vacances. Le célèbre M. de Tourny, intendant de Bordeaux, si connu dans le royaume par son éminente piété, était de la partie. Comme l'inclination dominante de M. Cassin était l'amour de Dieu et de la religion, M. de Tourny était le plus intime de ses amis. Le rapport d'inclination avait étroitement uni ces deux grandes âmes. Cet ami favori ne manquait pas tous les ans de se trouver les vacances à la maison de campagne de M. Cassin.

Dieu se servit de l'une de ses visites pour opérer ce qu'il appela depuis sa *conversion*; c'est du moins l'époque où il commença cette éclatante réforme qu'il a si constamment soutenue jusqu'à la mort. Un jour que la compagnie était nombreuse et bien choisie, ces Messieurs s'entretenaient ensemble pendant le dîner de diverses choses, entre autres de l'Académie des Sciences (1). M. de Tourny, qui était un homme tout rempli des ardeurs de l'amour divin, jette subitement un grand cri en frappant dans ses mains : « Ah! Messieurs, dit-il, qu'il serait beau aussi de fonder une Académie de l'amour divin! » Tout le monde se tut; et M. de Tourny poursuivit son discours enflammé. M. Cassin en fut vivement pénétré; son cœur, extrêmement tendre et flexible aux attraits de son Dieu, ne put soutenir le coup amoureux que Jésus-Christ venait de lui porter par l'organe de son ami. Il voulut articuler quelques mots; mais ne pouvant qu'exhaler des soupirs, il demeura immobile. Après quelques instants, il sortit, mais avec l'aide de quelqu'un, pour donner aisance au feu divin qui le consumait. M. de Tourny le suivit, et la compagnie, frappée de cette touchante scène, se dispersa pour le moment. Qui pourrait exprimer précisément l'intéressant entretien qu'eurent les deux amis? Combien fut admirable l'effet produit par la grâce sur le cœur sensible de M. Cassin, profondément

(1) Il s'agit de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Angers, fondée par Louis XIV en 1685 et qui subsista jusqu'à la Révolution.

blessé par le cœur même de son Dieu? Il se rappelle en ce moment les différents traits de miséricorde dont sa carrière a été remplie, et les témoignages authentiques de cette protection particulière qu'il reçut dès son enfance; il se reproche de n'y avoir pas été aussi fidèle qu'il l'aurait dû; car l'innocence des saints leur semble infidélité quand ils se considèrent à travers les très purs rayons de la grâce. Ce cœur si tendre, si généreux, si bienfaisant de son naturel, ne peut soutenir le transport extatique qui l'assaille; un torrent de larmes coule de ses yeux, et, rompant le silence où il avait été plongé pendant l'intervalle qu'avait duré la suspension de ses sens, il parle enfin à son ami.

M. de Tourny jusqu'alors avait admiré sa vertu, mais alors il demeura ravi du chef-d'œuvre de la grâce et de la flexibilité de M. Cassin à y répondre. La compagnie qui avait été témoin de cette touchante scène se rassembla le soir comme à l'ordinaire; mais, pour ne pas blesser la modestie de M. Cassin, on n'y parla point de l'événement du matin, et depuis on n'a jamais osé lui en parler, dans la crainte de lui faire de la peine.

Ce fut à cette époque qu'il changea le temps de ses vacances pour éviter le concours qui se faisait à la campagne. Il restait tous les ans à la Cathédrale jusqu'au jour de la Toussaint et celui des Morts; après l'office achevé, il partait à pied pour sa retraite de quinze jours ou environ, et s'en revenait également à pied, ce qu'il a constamment observé toute sa vie. Depuis ce moment, ce fut là tout le temps qu'il consacra à ses affaires temporelles. Son séjour à la campagne avait pour but de gérer son bien, de recevoir ses récoltes et de les distribuer aux pauvres.

IV. — Après une éclatante rupture avec la société, M. Cassin, de retour à Angers, commença cette austère réforme qu'il a si constamment continuée au milieu des infirmités dont il fut toujours accablé. Il commença par la démission de son canonicat entre les mains du saint

évêque feu Mgr de Vaugirauld, dans le doute s'il ne s'était pas commis quelque imperfection dans sa promotion. Le prélat reçut sa démission, et, connaissant l'éminente piété de son chanoine, lui en fit sur-le-champ une nouvelle présentation, trop content d'avoir un si saint exemple pour sa cathédrale. Après cela, M. Cassin continua le plan de réforme qu'il s'était proposé. Ses tapisseries furent données à l'hôpital général pour orner l'église; tous ses meubles furent supprimés; il se fit pratiquer un logement qui ressemblait plutôt à la petite demeure d'un ermite qu'à celle d'un chanoine. La simplicité et la pauvreté de son ameublement étaient conformes à la petitesse de son logement.

Il s'imposa une abstinence perpétuelle; sa nourriture n'était que de légumes; encore passa-t-il quelques années sans en faire usage, se contentant d'un potage et de quelques fruits avec du pain. Jamais de poisson, ou, s'il en fit usage quelquefois, ce ne fut que par condescendance pour son domestique qui veillait à la conservation de son maître; mais bientôt il s'en abstint entièrement. Jamais il n'a violé la loi de l'abstinence qu'il s'était prescrite qu'en deux occasions; encore ce ne fut que deux bouillons qu'on lui fit prendre, l'un tandis qu'il était sans connaissance, et l'autre il ne consentit à le prendre que par pure obéissance.

Après avoir vécu du genre de vie le plus austère, dans les pénitences les plus excessives, haires, cilices, couche dure, etc.; après avoir passé les plus rudes hivers sans approcher du feu, observant sans cesse les jeûnes les plus rigoureux qui n'étaient adoucis que par une abondance de larmes que des impressions surnaturelles rendaient quotidiennes; épuisé par ces opérations divines au-dessus de la portée des sens, qui consumaient beaucoup plus ses forces que toutes les horreurs de la pénitence, auxquelles il condamnait un corps d'une complexion extrêmement délicate, de même que le séraphique saint François, après tant de caresses de son Dieu, son âme, élevée à une union

sublime par toutes ces opérations surnaturelles, s'est trouvée suspendue pour n'être occupée que de la vie de l'esprit; de son côté, le pauvre corps, ne pouvant participer à ce genre de vie, qui ne peut compatir avec sa nature matérielle, succomba enfin. Son âme, toute plongée dans l'abîme de la divinité, oubliait de pourvoir aux nécessités du corps; bientôt il ne présenta plus que le spectacle d'un squelette animé d'un esprit tout en Dieu. Ses forces épuisées et une langueur totale firent juger qu'il était arrivé au terme de sa vie.

Des coliques cruelles et continuelles le faisaient marcher tout en double. Il fut quelques années dans cette pénible situation où il souffrait un véritable martyre. Son âme était toujours dans un état extatique pendant que son corps endurait les plus cruelles souffrances; enfin ses douleurs arrivèrent au comble, il tomba sans connaissance pendant plusieurs heures. On profita de ce temps pour lui faire passer quelques cuillerées de bouillon. Ceux qui l'environnaient, plongés dans la plus vive douleur, étaient incertains sur son état; les uns le croyaient sans vie, les autres aimaient à se persuader qu'il vivait encore. Tandis que tous se livraient ainsi à l'inquiétude et à la tristesse, il revint comme d'un profond assoupissement, avec un air si doux et si serein que tout le monde fut dans l'étonnement. En même temps, il rendit par la bouche un abcès qu'il avait dans les entrailles et qui lui causait ces coliques depuis plusieurs années. Il m'a dit qu'il avait toujours regardé comme un prodige que cet abcès ne l'eût point étouffé; c'était naturellement l'effet qu'on en devait attendre.

Revenu en santé, il continua avec plus de ferveur que jamais ses exercices extérieurs et ses pratiques de pénitence. Il était regardé dès ce temps comme le miracle de son siècle par les personnes distinguées en mérite et en piété.

La seconde occasion où il rompit l'abstinence est bien instructive et bien édifiante pour l'esprit de démission

de ses propres lumières et de soumission qu'il fit paraître à l'égard d'un de ses confrères, son confesseur. Il y a environ trois ans, il fut très malade d'une fluxion de poitrine; sa famille, alarmée, l'exhortait en vain à faire gras; il fallut interposer l'autorité de son guide. Après plusieurs instances réitérées, il se rendit enfin et fit usage d'aliments gras durant plusieurs jours. Ce que ses proches n'avaient pu gagner, son confesseur l'obtint. Il m'a dit depuis, en m'exhortant moi-même à l'obéissance, qu'il savait bien que ce gras lui ferait plus de mal que de bien, son estomac n'y étant plus fait; mais qu'il était plus agréable à Dieu de faire céder son sentiment à celui des autres que d'accomplir toutes sortes de pénitences.

C'était sa maxime de porter les personnes qu'il conduisait à la pratique des vertus les plus solides, comme l'humilité, l'obéissance, la démission de son propre jugement, l'oubli de soi-même et la mort à toutes choses, de préférence à toutes les pénitences corporelles, dont il ne tenait aucun compte si elles n'étaient accompagnées de ces vertus. Encore ne regardait-il l'usage de ces pratiques extérieures que comme l'écorce de la vertu, et il disait qu'il n'y a rien de plus commun que de trouver de ces personnes qui mettent leur appui dans les macérations corporelles, parce qu'étant douées d'un naturel ardent et courageux, elles feraient pour ainsi dire un martyr de leur corps, sans pour cela être vraiment vertueuses et sans rien entendre dans la vie intérieure. Ces personnes, ajoutait-il, ignorent absolument la pratique de l'abnégation de soi-même qui est le vrai fondement de la vie de l'esprit, et par leur aveuglement elles se rendent incapables de sentir les touches de l'Esprit-Saint.

Il était aussi bien éloigné de l'erreur de ces faux mystiques qui, sous prétexte d'un repos illusoire, rejettent la mortification des sens comme inutile. Il voulait que la mortification des sens fût sévère, mais que celle de l'esprit le fût encore davantage; que l'on donnât au corps ce qui lui est nécessaire avec discrétion, mais qu'on lui retranchât tout le superflu.

Pour les personnes soumises à son obéissance, il voulait que, pour les besoins du corps comme en tout, elles se laissassent conduire avec simplicité; qu'elles représentassent leurs faiblesses avec humilité, et qu'après, se *désoccupant* d'elles-mêmes, elles se débarrassassent de toutes vues, de tous soins, de tous retours propres sur elles-mêmes.

Enfin, ma chère Sœur, je ne craindrai pas de vous assurer que c'était une copie fidèle de notre Père saint Jean de la Croix, pour la vie crucifiée qu'il a menée et pour l'intelligence qu'il possédait par sa propre expérience des voies surnaturelles et divines. Depuis le moment où il entreprit la réforme dont j'ai parlé, il a toujours paru comme un astre entre les spirituels. Ses discours tout de feu étaient accompagnés d'une onction singulière qui pénétrait les âmes. Il paraissait plutôt un séraphin qu'un homme mortel lorsqu'il exposait les grandeurs et les miséricordes de Dieu. Les rejaillissements de l'ardeur intérieure, qui brillaient sur son visage, le rendaient comme un saint qui jouit déjà de la vision béatifique. Il n'y avait pas que les personnes avec lesquelles il communiquait à s'en apercevoir; les étrangers eux-mêmes étaient frappés en le voyant et le proclamaient un saint. Entre toutes les vertus qui ont distingué cet incomparable ministre des autels, l'amour de Dieu était en lui si dominant qu'il semblait ne vivre que pour l'aimer, et cet amour semblait le faire mourir.

Que ne puis-je ici, ma chère Sœur, vous le peindre tel qu'il était? Vous en seriez vous-même enflammée. Tout en lui découvrait le beau feu qui le consumait, ses paroles ardentes, son maintien, ses regards, en un mot, rien de plus beau, de plus touchant que la vue de ce serviteur de Dieu. Dès que l'on parlait de l'amour du Sauveur pour les hommes, il se trouvait transporté hors de lui-même, et souvent au milieu des entretiens les plus ordinaires, si ce sujet était touché, ses discours devenaient sublimes et on eût dit que le feu du divin amour allait le faire expi-

rer. Ah! comment n'a-t-il pas succombé plus tôt? Comment ce séraphin incarné a-t-il porté dans un corps mortel tous les traits et toutes les flammes du divin amour? Ah! Dieu le soutenait, il devait fournir sa carrière pour l'édification et l'instruction d'une foule de personnes qu'il éclairait des lumières surnaturelles dont il était rempli. Pour moi, ma chère Sœur, je ne saurais vous nombrer combien de fois je l'ai vu dans des situations extatiques autant au-dessus de mon ignorance et de mes ténèbres que capables cependant de ravir les plus idiots aussi bien que les personnes les plus éclairées et les plus savantes.

Souvent, avant d'entrer dans notre sainte maison, j'ai joui du bonheur d'assister au saint sacrifice célébré par le serviteur de Dieu : c'était là surtout, c'était à l'autel qu'il avait vraiment l'air d'un homme jouissant déjà de la vue béatifique plutôt que d'un homme voyageur. Un torrent de larmes accompagnait son offrande; eût-on été athée, on se fût senti touché de l'action sainte qu'il accomplissait, du sacrifice redoutable qu'il célébrait. C'était surtout aux grandes fêtes, et particulièrement à la messe de minuit, qu'éclatait l'incendie intérieur qui consumait son âme. J'ai cru plusieurs fois qu'il expirerait en cette circonstance, et un jour, en particulier, une personne qui était avec moi à sa messe, une nuit de Noël, ne me croyant pas attentive à ce qui se passait, me le fit remarquer. Nous crûmes toutes les deux qu'il allait se consumer avec la Victime adorable et qu'il ne pourrait jamais achever l'auguste sacrifice.

Ce ne sont là, ma chère Sœur, que des paroles bien mal exprimées. Il faudrait avoir vu pour comprendre les merveilles qui étaient ordinaires à cet homme céleste : il ne lui a manqué aucune des circonstances qui distinguent la sainteté. S'il mena toujours une vie pure, il ne manqua point de souffrances et de contradictions. C'étaient les fleurons qui devaient perfectionner sa couronne. Son corps était accablé d'austérités et, comme je l'ai dit, de conti-

nuelles infirmités. Il a porté plus de vingt ans des plaies fâcheuses et autres accidents de misère, et toujours en silence. Le rhumatisme goutteux était le plus souvent fixé sur la poitrine, ce qui lui occasionnait des oppressions qui le réduisaient quelquefois à l'extrémité. Les faiblesses et les défaillances, comme je l'ai dit au commencement, lui étaient aussi très fréquentes, ce qui a trompé à sa mort les personnes qui l'avaient vu en cet état; et malgré tous ces accidents, il ne retranchait rien de sa manière de vivre, il ne retardait non plus jamais à cette occasion les fonctions du saint ministère, ainsi qu'il a clairement paru à son dernier moment.

En un mot, il était une fidèle image de Jésus-Christ crucifié, de Jésus obéissant à son Père céleste jusqu'à la mort. C'était sur cette divine image qu'il se formait sans cesse, aussi a-t-il mérité de participer aux divers états de cet Homme-Dieu. Il a lu l'amertume de son calice, et ainsi il a eu part aux écoulements de sa gloire.

V. — Plusieurs fois M. Cassin a paru comme transformé dans un état béatifique. Il en avait presque toujours des rejaillisements sur son extérieur; mais dans certains temps on en aperçut des effets plus signalés. Je vous rapporterai seulement deux circonstances, ma chère Sœur, qui vous feront juger du reste.

Une veille de Toussaint, à l'office de cette solennité, il demeura ravi en extase dans le chœur, durant un temps assez considérable; un enfant de chœur alla pour aller lui annoncer une antienne (on dit que c'est à Matines), mais il n'était plus en état de l'entendre : les yeux élevés vers le ciel, le visage éclatant, le corps immobile, il demeurait privé de l'usage des sens. L'enfant de chœur voulut le faire revenir, mais un ancien chanoine l'en empêcha. Ce spectacle remplit de dévotion tous les chanoines.

Une autre fois, étant administrateur de l'hôpital général, les demoiselles qu'il conduisait (et plusieurs d'entre elles étaient d'une éminente piété) désirèrent entendre

M. Cassin faire un discours dans leur église. Depuis longtemps elles lui demandaient cette grâce, et il les refusait toujours; enfin ne pouvant plus résister à leurs prières, le jour et l'heure furent désignés. Il s'y rendit le matin à l'issue de sa messe. Comme c'était uniquement à des personnes d'oraison qu'il avait à parler, on ferma les portes de l'église pour être en plus grande liberté. M. Cassin monta en chaire et dit quelques mots sur l'excellence de l'oraison; une abondance de larmes coulèrent de ses yeux, il essaya de faire un dernier effort, mais la force du ravissement était si violente, qu'elle entraîna toutes ses puissances; il demeura sans parole, les bras étendus, les yeux élevés vers le ciel. Cette suspension dura près d'une demi-heure. Pendant tout ce temps, l'auditoire le contemplait avec plus de dévotion que n'aurait pu en inspirer une parole humaine et retira plus de fruit de ce spectacle qu'il n'en eût retiré du plus beau de tous les discours. Personne ne remuait, tout était dans le plus profond silence, et toujours l'homme de Dieu dans la même attitude. Il revint enfin à lui, tout confus que ce spectacle eût été aperçu. Il descendit précipitamment de chaire et courut vers la porte pour sortir, mais elle était fermée. On vit son embarras, on s'empressa de lui ouvrir, et il sortit sans dire mot à personne. Depuis ce temps, il n'a plus voulu parler en public.

Il parlait néanmoins quelquefois à notre parloir, et c'était toujours d'une manière si onctueuse que son cœur paraissait tout ravi en Dieu. Il y a longtemps, ma chère Sœur, qu'il habitait plus dans cet Être suprême que dans le corps qu'il animait; aussi ne vivait-il aucunement de la vie des sens, et il se prêtait néanmoins merveilleusement à tous les soins que réclamait de lui la charité. Il avait même pour le prochain des attentions plus tendres et plus étendues que personne. Son union habituelle avec Dieu ne l'empêchait point de descendre dans tous les petits détails qui caractérisent le cœur le plus bienfaisant. Son affabilité lui gagnait tous les cœurs; on ne pouvait se

défendre d'un attachement particulier à sa personne. C'était le plus doux de tous les hommes. Il nous donna toujours des marques de son tendre attachement. Depuis que j'ai l'honneur d'habiter cette sainte maison, il a fait bâtir le grand autel, dont tout le monde admire l'éclat et la magnificence, il a donné aussi la principale argenterie de notre sacristie. Nous étions déjà trop obligées à une reconnaissance qui sera éternelle; nous avons la confiance qu'il sera notre protecteur dans le ciel; il sera aussi le vôtre, car il était extrêmement attaché à tout l'ordre du Carmel en général.

Peu de jours après la mort de notre respectable Père, nous lui avons rendu les honneurs funèbres, comme il est d'usage, par un service solennel. Pour mieux rendre hommage à ses vertus et éterniser sa mémoire à l'extérieur comme elle est gravée dans tous les cœurs, voici, ma chère Sœur, ce qu'on lui prépare : dans le cours de mars, on fera dans notre église un second service solennel. Son oraison funèbre sera prononcée par M. l'abbé Touchet, chantre et chanoine de Saint-Maurille de cette ville. On travaille à graver un mausolée qui sera placé dans notre église pour rendre éternelle la mémoire du saint que nous avons eu l'honneur d'avoir pour supérieur et bienfaiteur. Je ne saurais vous dire comment sera fait ce mausolée; je crois que ce sera un monument en marbre avec une inscription; je vous le dirai quand il sera fait.

*
* *

L'oraison funèbre de M. Cassin prononcée le 4 mars 1784, ainsi que deux autres relations du curé de Saint-Georges-des-Sept-Voies et du secrétaire du chapitre de la cathédrale d'Angers, s'expriment comme la religieuse carmélite dont nous venons de parler.

Extases, visions, prémonitions accompagnées d'une constante mortification et d'une profonde humilité, permettent d'affirmer que le chanoine angevin était parvenu à un degré très élevé de l'état mystique.

Ch. Uzureau.

La science surnaturelle de la Sainte Vierge

A propos de certaines erreurs récentes

I. — État de la question

Les croyants qui professent que Marie est véritablement la Mère de Dieu, que le Seigneur a fait pour elle, dès le début, le miracle spirituel de l'Immaculée Conception, plus grand, en soi, que les prodiges les plus éclatants de l'Ancien Testament, n'hésitent plus à lui attribuer une connaissance conforme à sa dignité, pour tout ce qui concerne l'ordre surnaturel et particulièrement l'Incarnation, qui est la raison de sa prédestination merveilleuse.

Et pourtant des esprits, d'ailleurs cultivés et se disant bien intentionnés, ont fait trop bon accueil à certaines théories rationalistes touchant la science de la sainte Vierge; comme d'autres avaient admis l'ignorance dans l'âme de Notre-Seigneur. On avait osé prétendre que Jésus n'eut pas toujours conscience de sa destinée, qu'il connut peu à peu, par exemple au désert et après la Transfiguration, la raison de l'union hypostatique et sa mission définitive. Et, pareillement, a-t-on dit de nos jours, la sainte Vierge ne comprit pas tout de suite la portée du grand mystère : elle savait bien que son Jésus était le Messie, un prophète, un Sauveur, mais non encore qu'il était le Fils de Dieu consubstantiel au Père : ce fut probablement après le recouvrement au temple, ou peut-être même après la confession de Pierre à Césarée de Philippe, qu'elle fut convaincue de la divinité de son fils. Il fallait

bien, explique-t-on, qu'elle nous ressemblât et n'arrivât que par degrés à la révélation complète. — C'est pour la même raison que d'autres avaient attribué l'ignorance humaine à l'âme de Notre-Seigneur lui-même, afin d'avoir, selon leur langage, un Christ plus vrai, plus réel, plus vivant, plus conforme aux intuitions de notre esprit et aux aspirations de notre cœur.

Les saints Docteurs avaient déjà répondu que, si le Sauveur dut prendre les infirmités physiques de notre humanité, parce qu'elles pouvaient contribuer à la fin de l'Incarnation rédemptrice, servir au mérite et à la satisfaction, il n'en est pas ainsi de l'ignorance : tout au contraire, la satisfaction et le mérite parfaits répondent à la charité et à la connaissance parfaites, puisque la science et l'amour sont les conditions des actes libres et surnaturels.

D'ailleurs, l'Évangile nous révèle un Christ omniscient : *juge*, qui voit tous les secrets des cœurs ; *prophète*, qui lit dans l'avenir ; *docteur* du surnaturel, qui vient rendre témoignage à la vérité ; *maître*, que Dieu nous commande d'écouter ; *guide*, qui nous indique le chemin et nous empêche de tomber dans les ténèbres (1).

Le sens chrétien et ses intuitions, plus infaillibles que la critique moderne, ont montré aux croyants ce grand principe, magnifiquement exprimé par le P. Monsabré : « Dieu devait à son Verbe fait chair tous les privilèges et toutes les gloires que peut porter une nature humaine (2). »

L'Église est intervenue fort à propos pour défendre ces privilèges de l'âme sainte de Notre-Seigneur. La Sacrée Congrégation du Saint-Office, dans son décret du 7 juin 1918, proclama que l'âme du Christ a eu durant sa vie mortelle la science dont jouissent les bienheureux et que, dès le début, elle a connu dans l'essence divine tout ce que Dieu sait lui-même de sa science de *vision*, c'est-à-

(1) Cf. Matth., IX, 4 ; XII, 25 ; XX, 17 ; XXIII, 10 ; XXVI, 21-57 ; — Marc, X, 31 ; — Luc, IX, 35 ; — Joan., III, 11 ; VIII, 12 ; XIII, 19.

(2) P. Monsabré, *Carême de 1879*, 41e conférence.

dire le passé, le présent et l'avenir. Cette croyance est désormais indiscutable, certaine dans l'enseignement catholique, *constat, certa dici potest* (1).

Nous n'avons pas de déclaration analogue touchant la science de la Mère de Dieu, et il est bien manifeste que les raisons ne sont pas les mêmes. Nous ne réclamons point pour Marie sur la terre cette vision bienheureuse qui est pour l'âme du Christ la conséquence de l'union hypostatique; nous confessons que ses connaissances avaient des bornes, surtout au début, Dieu ne jugeant pas à propos de manifester tout de suite certaines vérités dont la connaissance n'était point nécessaire à la condition présente de la sainte Vierge. Aussi voyons-nous dans l'Évangile que Marie interroge l'ange, qu'elle entre en admiration, qu'elle ne comprend pas toute la portée des paroles de Jésus touchant les affaires du Père céleste (2).

Mais ce qu'il faut maintenir avec une fermeté inébranlable, c'est que Marie, bien qu'elle ait progressé en grâce et en science, a toujours eu la plénitude qui correspondait à la condition du moment et n'a jamais douté de la divinité de Jésus.

Telle est la réponse *certaine* que nous donnent et les textes de l'Évangile, et la Tradition universelle, et le sens de l'Église, et les arguments de la théologie.

II. — Le témoignage de l'Évangile

Remarquons tout d'abord que, si le mystère de la Trinité n'a été révélé que peu à peu, Dieu l'a manifesté à certains de ses privilégiés et de ses intimes (3); et la lumière grandit à mesure qu'approchent les temps mes-

(1) Cf. *Acta Apostolicae Sedis*, X, 282. Voir notre vol., *Le Mystère de l'Incarnation*, Paris, Téqui, et nos *Tract. Dogmat.*, t. II, Paris, Lethielleux, nouvelle édition.

(2) Luc, I, 35; II, 33, 48 suiv.

(3) Voir notre livre *Le Mystère de la Très Sainte Trinité*, c. I.

sianiques. Ainsi, quand l'ange apparaît à saint Joseph, il lui parle du Saint-Esprit, non pas comme d'un simple attribut divin, mais comme d'une personne déjà connue : « Ce qui est né en elle est de l'*Esprit-Saint* (1). » Et ce langage est parfaitement compris de Joseph, qui exécute aussitôt l'ordre reçu d'en haut.

De même, dans l'Annonciation, le discours de l'ange indique nettement que Marie connaît déjà les trois personnes divines; car il lui nomme le *Très-Haut*, le *Fils* du Très-Haut et l'*Esprit-Saint* : « Tu concevras dans ton sein, tu enfanteras un fils et tu l'appelleras Jésus. Il sera grand, et il sera appelé le *Fils du Très-Haut*, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il régnera dans la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura pas de fin. » A la question de Marie : Comment s'accomplira cette merveille sans préjudice de la virginité? l'ange répond : « Le *Saint-Esprit* descendra en toi et la vertu du *Très-Haut* te couvrira de son ombre, et c'est pourquoi ce qui naîtra de toi Saint sera appelé le *Fils* de Dieu (2). »

La distinction des personnes est affirmée et répétée, et à chacune d'elles est reconnue la divinité : la première est le Très-Haut, le Seigneur Dieu; la seconde est le Fils de Dieu, non pas dans le sens large de la filiation morale. à la manière dont les prophètes sont appelés fils de Dieu, mais dans le sens strict de la filiation essentielle, puisque, en vertu de sa génération, il est éternel et héritier d'un royaume qui n'aura pas de fin; la troisième est l'Esprit-Saint, et elle est Dieu, puisque l'ange lui attribue l'opération divine par excellence, cette conception toute miraculeuse.

Aussi bien Marie ne manifeste-t-elle aucune surprise au sujet des personnes divines; ce n'est pas sur la divinité du Fils qu'elle interroge, mais uniquement sur le mode de la conception virginale. « C'est à bon droit, remarque

(1) Matth., I, 20.
(2) Luc, I, 31-35.

saint Ambroise, qu'elle demande comment cela se ferait. Elle avait bien lu qu'une vierge enfanterait, mais elle n'avait pas lu comment elle enfanterait. Elle avait lu : « Voici qu'une vierge concevra dans son sein » ; comment concevra-t-elle, c'est l'ange qui, dans l'Évangile, le dit pour la première fois (1). »

Si c'était un messager terrestre, même un prophète, qui vient faire l'annonce de l'Incarnation, on pourrait objecter que « fils de Dieu » ou « fils du Très-Haut » est pris dans le sens où l'entendaient les Juifs ; mais l'ange, qui voit dans la lumière du paradis les trois personnes divines, l'ange, qui a les concepts propres du surnaturel, ne va pas les déformer en les exprimant à la Vierge. Il sait bien que le Très-Haut, le Fils du Très-Haut et l'Esprit-Saint sont trois distincts et cependant consubstantiels dans la même divinité ; il sait bien que celui dont le règne n'aura pas de fin est le Roi immortel des siècles, le seul vrai Dieu ; le langage humain dont il se sert ne saurait avoir un autre sens.

Lorsque des exégètes s'attachent à montrer que « fils du Très-Haut » ne dit pas nécessairement la filiation essentielle, nous répondons qu'il doit signifier cela dans la bouche d'un ange qui *sait* et qui *voit*.

Prétendre que Marie n'a pas saisi la portée des paroles de Gabriel serait un blasphème ; parce que ce serait dire que le céleste messager et Dieu lui-même, qui l'envoie, n'ont pas réussi à se faire comprendre, l'ange n'ayant pas choisi les vrais termes et Dieu n'ayant pas ménagé la lumière nécessaire.

D'ailleurs, le témoignage de sainte Élisabeth est absolument décisif. Aussitôt qu'elle a entendu la salutation de Marie, Élisabeth est remplie du Saint-Esprit, tandis que son enfant tressaille dans son sein, et elle s'écrie : « Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où m'est-il donné que la mère de

(1) S. Ambros., *In Luc.*, II, 18 ; P. L., XV, 1640.

mon Seigneur vienne à moi? (v. 42-43.) » — Le *Seigneur*, dans le langage scripturaire et traditionnel, qui est celui de sainte Élisabeth, désigne Dieu lui-même, une personne divine; comme le psalmiste, en appelant le Messie son *Seigneur*, le proclame Dieu, égal au Père, assis à sa droite (p. CIX).

C'est bien ainsi que l'entendent les Pères. Saint Ambroise fait parler Élisabeth en ces termes : « Je sens le miracle, je comprends le mystère. La mère du *Seigneur*, qui porte le *Verbe* en son sein, est pleine de *Dieu* (1). » — Donc, le Seigneur est Dieu lui-même.

Mais qui a instruit Élisabeth ? Le Saint-Esprit, sous l'inspiration duquel elle vient de parler. Si donc elle a, par une vue surnaturelle, connu la divinité du Christ *Verbe* et *Dieu*, Marie, à plus forte raison, sait déjà cette vérité, qu'elle doit manifester autour d'elle.

III. — La Tradition et le sens de l'Église

Les témoignages de la Tradition ne sont pas moins irréfragables.

Origène, dans ses homélies sur saint Luc, suppose constamment, comme un fait incontesté, que la sainte Vierge croit fermement à la divinité du Sauveur; quand elle dit : *Magnificat anima mea* DOMINUM, c'est le SEIGNEUR JÉSUS, vrai Dieu, qu'elle glorifie : « Beata Maria magnificat DOMINUM JESUM. *Magnificat autem anima* DOMINUM, *spiritus* DEUM (2). » Et, parce que Marie porte Dieu incarné en elle, sa présence corporelle suffit à sanctifier Élisabeth, Jean-Baptiste et Zacharie (3).

Saint Ambroise commente avec beaucoup de piété, d'onction et de doctrine, cette scène de l'Annonciation. Il explique d'abord que le fils dont Marie devient la mère

(1) Ibid., XXV, col. 1642.
(2) Origen., *Homil. VII, in Luc.*; P. G., XIII, 1819.
(3) Id., ibid., col. 1822-1824.

est le Dieu véritable, et que, si Jean est grand comme homme, Jésus est grand comme Dieu : « *Sed ille quasi homo magnus, hic autem quasi* Deus *magnus* »; et que seul il a la divinité avec le Père et le Saint-Esprit : « *sola divinitas Patris et Filii et Spiritus Sancti* (1) ». Puis, il montre que, si Marie a interrogé l'ange sur la manière dont se ferait la conception virginale, elle n'a jamais douté, elle n'a pas refusé l'office de la maternité : « *Et tamen non fidem renuit, non officium refutavit*(2). » Enfin, il exalte l'humilité de la Vierge, laquelle se déclare la servante du Seigneur au moment même où elle est élue mère de Dieu. C'est en cela que se manifeste, admirable, cette humilité : Marie a bien compris que Dieu doit s'incarner en son sein, qu'elle est choisie comme mère de Dieu, et elle ne se laisse pas éblouir par un tel message : « *Ancillam se dicit Domini quae mater eligitur, nec repentino exaltata promisso est* (3). » Serait-il possible, d'autre part, que la visite de Marie ait suffi pour révéler le Rédempteur à Jean-Baptiste et à Élisabeth et que la présence substantielle du Christ en Marie ne lui ait pas révélé sa divinité? Si Jean dans le sein maternel a déjà connu et salué le Seigneur, comme dit saint Irénée, « *Joannes... Dominum cognoscens salutabat* (4) », Marie, à plus forte raison, l'a connu et adoré en elle; et si Jean tressaille, conclurons-nous avec saint Ambroise, l'esprit de Marie tressaille aussi en Dieu : « *Exultavit Joannes, exultavit et Mariae spiritus* (5). »

C'est l'enseignement traditionnel des Pères que Jean reçut la révélation prophétique dans le mystère de la Visitation et salua la Mère de Dieu par des signes d'allégresse : *Et nondum editus Genitrici Dei signa exultationis ostendit* (6). » Croirons-nous donc que Marie ignore cette

(1) S. Ambros., *In Luc.*, lib. II, 10, 12; P.L., XV, 1636, 1637.
(2) Ibid., XIII, col. 1639.
(3) Ibid., XVI, col. 1639.
(4) S. Iren., *Cont. Haeres.*, III, 16; P.G., VII, 923.
(5) S. Ambros., loc. cit., XXIII, col. 1641.
(6) S. Leo M., *Serm. in Nativ. Domini*, 10, cap. IV; P.L., LIV, 232.

divinité de son Fils qu'elle doit attester aux autres? Saint Augustin énonce un magnifique axiome, qui éclaire merveilleusement la présente question : « Marie est plus heureuse en percevant la foi du Christ qu'en concevant la chair du Christ »; et il conclut : « La maternité corporelle n'aurait servi de rien à Marie, si la Vierge n'avait eu le bonheur de le porter mieux encore dans son cœur que dans sa chair (1). » Ce qui revient à dire : il valait mieux pour Marie de croire par l'esprit à la divinité du Christ que de porter dans son sein la divinité et l'humanité du Christ, et, par conséquent, le Verbe ne devait pas s'incarner en Marie sans l'éclairer sur sa divinité et sur le mystère de l'Incarnation.

Enfin le sens catholique et le sentiment de l'Église nous sont manifestés dans la liturgie. L'Église donne toujours à entendre que Marie savait parfaitement que son Fils était l'Homme-Dieu, et c'est pourquoi la liturgie lui parle ainsi dans la fête de l'Annonciation : « Recevez, ô Vierge Marie, la parole que Dieu vous transmet par l'ange : vous concevrez et vous enfanterez celui qui est à la fois Dieu et homme, *concipies et paries Deum pariter et hominem*, afin que vous soyez appelée *bénie* entre toutes les femmes (2). » Et, dans la fête de la Circoncision, la liturgie prête à la sainte Vierge ce touchant langage, qui suppose en elle, dès le moment de l'Incarnation, la connaissance surnaturelle du grand mystère : « Félicitez-moi, vous tous qui aimez le Seigneur, parce que, étant petite, j'ai plu au Très-Haut et j'ai engendré de mon sein celui qui est à la fois Dieu et homme (3). » — Plus explicite

(1) S. Augustin, *De sancta Virginitate*, c. III. P.L., XL, 398. — Saint Léon le Grand s'exprime avec la même énergie : « *Divinam humanamque prolem prius conciperet mente quam corpore.* » *Serm.* XXI, c. 1 ; P.L., LIV, 191. — Marie savait donc par la foi que son fils était Dieu et homme, et cette conception par l'esprit fut antérieure à la conception dans la chair.

(2) Rép. IV.

(3) Rép. VIII.

encore le répons de la fête de la Purification : « Orne ta chambre nuptiale, ô Sion, et reçois le Christ-Roi, que la Vierge a conçu, que la Vierge a enfanté, que la Vierge a adoré après sa naissance, *Virgo post partum, quem genuit adoravit* (1). » Mais, si elle l'adora, elle savait qu'il était Dieu. — Oui, cette Mère qui l'avait adoré pendant les neuf mois d'attente, l'adora pour nous tous dans la crèche et le présenta à l'adoration des bergers et des mages, de même qu'elle devait le révéler au monde entier.

Tel est le sentiment de l'Église, et, quoique le Magistère suprême ne soit pas intervenu par une déclaration spéciale, ce serait une impardonnable témérité et une sorte de blasphème que de nier cette science surnaturelle de la Mère de Dieu.

IV. — Les raisons théologiques

Saint Thomas, qui résume toute la Tradition catholique, explique avec autant de charme que de piété (2) que la sainte Vierge, bien qu'elle eût la *foi explicite* de l'Incarnation, « *B. Virgo* expressam *fidem habebat incarnationis futurae* (3) », devait cependant être informée par l'ange.

Tout d'abord il fallait que son esprit fût instruit sur l'union du Fils de Dieu avec elle avant que sa chair le conçût. Et le saint Docteur reproduit ici la doctrine de saint Augustin que nous avons exposée précédemment, c'est-à-dire que Marie fut plus heureuse de croire par l'esprit à la divinité du Christ que de le porter dans son sein.

En second lieu, l'annonciation par l'ange était requise afin que Marie fût le témoin *plus certain* de ce mystère, alors qu'elle en a été instruite par un message divin.

(1) Rép. 1.
(2) III[a] P., q. 30, a. 1.
(3) Ibid., ad 2.

Arrêtons-nous un instant sur cet argument, qui est d'une importance souveraine, *ut posset esse* CERTIOR TESTIS *hujus sacramenti, quando super hoc divinitus erat instructa.*

Notre foi en l'Incarnation repose sur le témoignage de Marie affirmant la visite de l'ange : la Vierge est le premier témoin, qui enseigne ensuite Élisabeth et Zacharie, les bergers et les mages et plus tard l'évangéliste saint Luc. L'Église attache une telle valeur à ce témoignage, qu'elle fait réciter trois fois par jour la Salutation angélique, comme pour certifier la vérité de l'Incarnation. Prétendre donc que Marie n'a pas vu la portée du message, ce serait vouloir ébranler le fondement de notre croyance au mystère du Verbe incarné. Nous comprenons que les âmes pieuses tiennent à protester, et c'est avec émotion que nous citons les paroles d'une religieuse : « Je donnerais ma vie pour défendre cette vérité, c'est-à-dire que Marie, dans l'Annonciation, a connu la divinité du Verbe fait chair et qu'elle l'a ensuite révélée au monde pour notre salut! »

Nous avons déjà signalé, avec les Pères, une autre raison, qu'il importe de mettre ici en relief. La présence substantielle du Verbe de Dieu dans le sein de sa Mère devait être plus efficace qu'un sacrement pour la sanctifier et pour l'éclairer (1). Une sainte Catherine de Sienne avait reçu des lumières divines qui lui faisaient discerner infailliblement l'hostie consacrée, et la sainte Vierge aurait porté, allaité, nourri Dieu sans savoir qu'il était Dieu! Sa science eût été inférieure à celle des saints! Les théologiens ont répondu depuis longtemps que toute faveur, toute grâce dont a joui quelqu'un des serviteurs de Dieu, a été plus noblement et plus parfaitement départie à la bienheureuse Vierge et que tout ce qui est perfection a dû briller en elle : « *In Beata Virgine debuit apparere omne illud quod perfectionis fuit* (2). »

(1) Voir notre livre *Marie pleine de grâce*, la grâce de la maternité divine.

(2) S. Thom., IV *Sent.*, diss. 30, q. 2, a. 1, sol. 1.

Aussi bien la Théologie est-elle très ferme sur la foi de la très sainte Vierge : elle avait l'intelligence des merveilles qui s'accomplissaient en elle : elle voyait, dit Cajetan, le miracle de sa maternité virginale et croyait à sa maternité divine : *Licet enim beata Virgo sentiret se parere virginem, fide tamen tenebat se parere hominem Deum* (1).

Observons encore que la sagesse divine ne se contredit pas, que, lorsqu'elle accorde des grâces miraculeuses, elle n'entend pas que ces richesses demeurent inertes et improductives. Si elle réalise pour Marie le miracle de l'Immaculée Conception, elle doit l'accompagner de la connaissance infuse sans laquelle ces dons seraient impuissants à déployer leurs énergies et condamnés par là même à une sorte de stérilité; si elle lui octroie l'immense faveur de la maternité divine, elle doit lui communiquer une science proportionnée à cette grâce, qui est au sommet des grâces...

Nous écrivions ailleurs : « Quand le Tout-Puissant a eu produit son Christ et la Mère de son Christ, les siècles ont pu se reposer, car c'était la plénitude des temps, et Dieu même s'est reposé pour admirer et pour contempler son chef-d'œuvre, pour voir que c'était beau (2). » — Serait-il donc possible que le Seigneur ait limité ses bienfaits à l'égard de Marie et ne soit pas allé pour elle jusqu'au bout de l'amour en lui infusant une science digne de sa maternité?

C'est pourquoi nous concluons de nouveau : Après la vision béatifique du ciel et la science parfaite de l'âme de Notre-Seigneur, il n'est aucune connaissance aussi claire, aussi profonde et aussi sûre que celle dont jouissait Marie pendant sa vie mortelle, de même que, après la gloire, il n'est rien qui se puisse comparer avec la grâce d'une Mère de Dieu.

Fr. Édouard Hugon, O. P.
Rome, Angelico.

(1) Cajet., Com. in IIª IIæ, q. 8, a. 2.
(2) *Marie pleine de grâce*, 5e édition, p. 72. Voir aussi ch. II et ch. VI.

« L'idée du sacrifice de la Messe » [1]

Cet ouvrage, qui fait le plus grand honneur à la science catholique — par l'ampleur et la sincérité de l'enquête, l'abondance de l'information, la valeur de la documentation et le choix des témoignages, la largeur et la clarté de l'exposition, la sérénité de la discussion —, intéresse aussi et à un très haut degré la vie spirituelle, qu'il aidera efficacement à entretenir et à développer.

Ce sera faire œuvre utile à nos lecteurs que de leur présenter ce beau volume. Après en avoir donné l'idée et l'analyse, en avoir marqué l'utilité pratique au point de vue de la piété, nous formulerons loyalement nos observations à propos de certaines conclusions de l'auteur.

I

Il y a incontestablement un grand intérêt à établir quand et comment les théories, aujourd'hui en conflit, ont commencé d'être formulées, les phases qui ont marqué leur développement, les circonstances de leur succès ou de leur déclin. Il n'est pas moins utile d'analyser le procédé suivi par chaque auteur, les raisons qu'il a fait valoir en faveur de son hypothèse, les critiques qu'il a adressées aux autres théories, et celles qui ont été faites à son propre système. De ces analyses particulières et de ces vues d'ensemble, de ces plaidoyers personnels et de ces réfutations récipro-

(1) *L'Idée du Sacrifice de la Messe d'après les théologiens depuis l'origine jusqu'à nos jours*, par M. Lepin, professeur au Grand Séminaire de Lyon. 1 vol. grand in-8 de 815 pages. Paris, Beauchesne. 1926. Prix : 50 fr., plus majoration de 40 o/o.

ques, enfin de la mêlée et du choc des opinions, doit forcément jaillir une lumière précieuse sur leur valeur respective. En nous révélant les tendances les plus constantes et les plus profondes de la pensée théologique, le simple exposé de l'histoire, conduit avec méthode, doit indiquer en quel sens il faut s'orienter pour être dans le vrai.

C'est à cette tâche que le présent ouvrage est consacré. On y insistera donc sur la genèse, le développement et le rapport mutuel des théories. On s'efforcera surtout de reconstituer aussi exactement que possible l'état d'esprit et le travail d'idées, propres à chaque auteur.

Ainsi la multitude des théologiens apparaîtra comme réunie en une vaste assemblée plénière, une sorte de Concile général, où chacun fera entendre librement sa voix. La sentence définitive résultera du contrôle réciproque des opinions et de leur valeur individuelle jugée à la lumière même de l'histoire.

L'ouvrage paraît sous le même titre, ou à peu près, qu'une Thèse de doctorat, publiée en 1897 et aujourd'hui épuisée. A la ressemblance du titre correspond, en effet, celle de la doctrine. La même « idée du sacrifice », qui était proposée « principalement d'après le P. de Condren et M. Olier », est maintenant présentée en conclusion d'une histoire générale de la pensée théologique sur le sacrifice de la Messe. Mais il est juste d'observer que, sur ce terrain agrandi, les recherches ont été menées en pleine indépendance vis-à-vis de la thèse précédemment soutenue et sans parti pris. Le lecteur pourra d'ailleurs les suivre pas à pas, et il sera mis à même de les contrôler. Dans ces conditions, l'on jugera sans doute que l'élargissement de l'enquête devait servir à une plus complète et plus exacte vérification de la thèse (pp. VIII-IX).

Deux grandes divisions marquent le plan de l'ouvrage.

Première partie : Des origines de la théologie au concile de Trente (du IX^e^ au XVI^e^ siècle). Un long chapitre est consacré à saint Thomas d'Aquin. Si nous n'avons pas à suivre toutes les interprétations de M. Lepin, nous cons-

tatons avec satisfaction que l'analyse est fidèle et très complète.

Deuxième partie : Du concile de Trente à nos jours. Je ne sais si chaque auteur se reconnaîtra bien dans la catégorie où on le place, avec l'étiquette dont on marque sa théorie, mais chacun rendra hommage à cette probité scientifique et à cette immense érudition.

Viennent enfin les conclusions. On expose le mouvement de la pensée théologique depuis le XVI[e] siècle, l'idée du sacrifice-oblation, que l'on dit garantie par le témoignage traditionnel ; et l'on esquisse une synthèse du sacrifice, où l'on distingue le sacrifice *personnel* et le sacrifice *rituel* (1) et où l'on observe que le sacrifice de l'Église est le complément du sacrifice du Christ à l'autel, et que le sacrifice du Christ et de l'Église est consommé au ciel.

II

Bon nombre de nos lecteurs ne se sentent pas appelés à suivre les discussions de cette assemblée plénière des théologiens, de ce concile général auquel les convie l'auteur ; mais même pour ceux qui entendent se tenir en dehors des controverses et ne chercher qu'une pieuse lecture spirituelle, l'ouvrage ménagera de véritables jouissances. Que de beaux passages des Pères et des auteurs mystiques à méditer et à savourer ! Écoutons saint Grégoire le Grand : « Il nous faut donc mépriser à fond le siècle présent, que déjà nous voyons finir, et offrir à Dieu chaque jour un sacrifice de larmes, chaque jour l'hostie de sa chair et de son sang. Car voilà la victime unique qui sauve l'âme de la mort éternelle : l'hostie qui renouvelle mystérieusement pour nous la mort de ce Fils unique, qui,

(1) Le premier est celui que l'homme fait à Dieu de lui-même et de ses œuvres ; l'autre en est l'expression par un acte sensible, ou un *rite* qui, à la fois, traduise la religion intérieure de l'homme et la stimule (pp. 738-739).

bien que ne pouvant plus subir la mort depuis sa résurrection, et quoique vivant en réalité d'une vie immortelle et incorruptible, est cependant immolé de nouveau pour nous dans ce mystère de l'oblation sacrée... Songeons donc à ce qu'est pour nous ce sacrifice, qui pour notre pardon reproduit sans cesse la Passion du Fils unique » (p. 40).

Citons aussi, au point de vue spirituel et mystique, les conclusions de Bossuet : « Mais, lorsque les dons sont consacrés et qu'on offre actuellement à Dieu le corps présent du Sauveur, c'est une nouvelle raison de lui offrir de nouveau l'Église, qui est son corps en un autre sens, et les fidèles qui en sont les membres. Il sort du corps naturel de notre Sauveur une impression d'unité pour assembler et réduire en un tout le corps mystique ; et on accomplit le mystère du corps de Jésus-Christ, quand on unit tous ses membres pour s'offrir en lui et avec lui. Ainsi l'Église fait elle-même une partie de son sacrifice ; de sorte que ce sacrifice n'aura jamais sa perfection tout entière, qu'il ne soit offert par des saints » (p. 515).

Ce qui résulte de l'ensemble, comme leçon pratique pour nous, c'est de nous unir au Christ et à l'Église pour concélébrer, c'est d'offrir à Dieu les dispositions toujours actuelles et toujours parfaites de Notre-Seigneur, Prêtre et Victime, et aussi les dispositions de l'Église, qui offre et qui s'offre avec lui, dans un sens secondaire et cependant très important. Un autre enseignement pour la vie spirituelle, c'est la mystique de la communion. La communion, en effet, explique M. Lepin, en mettant les fidèles en participation de la victime offerte dans le sacrement, ne leur applique pas seulement sa vertu expiatrice et rédemptrice : elle leur communique son esprit, ses dispositions, sa vie. Elle tend donc à les unir étroitement à la religion du Christ, à son amour, à sa louange, à sa réparation, c'est-à-dire à tout ce qui a été le principe de son sacrifice ici-bas et qui doit être le principe du sacrifice de chacun de nous. Car le Christ a réalisé en perfec-

tion le sacrifice que l'homme doit de lui-même au Créateur ; et chacun de ses membres doit le réaliser à sa suite, dans sa dépendance, avec son aide, parce qu'il est le Chef et le Prêtre de l'humanité régénérée. C'est ce sacrifice de nous-mêmes qui a été offert officiellement avec l'oblation du Sauveur sur l'autel : en faisant passer en nous l'esprit du Christ, Prêtre et Victime, la communion apporte grâce pour le réaliser pratiquement.

Ainsi, le sacrifice personnel du Christ se trouve comme « dilaté » dans l'Église, selon la belle expression de M. Olier (pp. 755-756).

Voilà comment la plupart des pages peuvent se tourner en méditation et s'achever en prière.

Sous ce point de vue de la piété et quand il s'agit des applications à la vie spirituelle, tous les théologiens doivent s'entendre ; toutes les écoles doivent avoir une même voix pour faire écho à l'amour divin qui leur parle si éloquemment sur le Calvaire et à l'autel.

Mais, dès qu'il s'agit de construire une synthèse vraiment scientifique et de donner une définition proprement dite du sacrifice de la messe, nous ne pouvons plus rester d'accord avec l'auteur.

III

M. Lepin écarte la théorie du sacrifice-destruction ou sacrifice-immutation, pour lui substituer celle du sacrifice-oblation, comme si l'essentiel du sacrifice était un acte d'*oblation* ou de *donation*, qui fait entrer la créature dans une *communion* intime avec Dieu. Et comme, d'après l'auteur, l'unité du Christ et de l'Église va jusqu'à leur unité dans l'acte de l'oblation, et que le sacrifice du Christ et de l'Église est consommé au ciel, on arrive à cette définition du sacrifice de la messe : *l'oblation que le Christ fait de lui-même et que l'Église fait du Christ, sous les signes représentatifs de son immolation passée* (p. 754). C'est donc « le sacrifice du ciel rendu présent sur notre autel... ; c'est

le sacrifice du ciel adapté à nos conditions terrestres ».

— Nous devons présenter contre cette théorie plusieurs observations, sans entendre cependant la proscrire.

1° Nous ne pensons pas que l'enseignement officiel de l'Église arrive à identifier le sacrifice complet et l'oblation, quoique tout le monde reconnaisse que l'oblation est essentielle dans le sacrifice; nous ne pensons pas que cette idée du sacrifice-destruction ou immutation, dans l'hypothèse de la chute, doive disparaître de la théologie catholique. Ce n'est point sous l'influence des prétentions protestantes qu'elle s'y est introduite peu à peu; les spécialistes de l'histoire des religions la trouvent déjà dans la plus haute antiquité. « L'immolation, dit le P. Lagrange dans son chef-d'œuvre : « *Les Religions sémitiques* » — *est la différence spécifique qui fait de l'offrande un sacrifice...*; les anciens n'ont jamais pensé que l'immolation fût secondaire dans le sacrifice. *Elle en est l'acte central,* nous l'avons vu par l'examen des faits (1). » — « *L'acte principal de la religion,* dit un autre écrivain, est le sacrifice, c'est-à-dire l'offrande à la divinité d'une victime animée ou non *que l'on rend impropre à l'usage profane par la destruction* (2). »

La religion du Christ doit retenir ce qu'il y a de spécifique et d'essentiel dans le sacrifice d'expiation. C'est pourquoi le concile de Trente unit dans le même texte l'*oblation sanglante* de la croix et l'*immolation non sanglante de la Messe* : « In divino hoc sacrificio quod in Missa *peragitur, idem ille Christus continetur et incruente* IMMOLATUR, *qui in ara crucis seipsum cruente obtulit* » (Sess. XXII, cap. 2). Les Pères de Trente ne conçoivent pas le sacrifice sans immolation : au Calvaire, elle fut sanglante; sur l'autel, elle est non sanglante; mais dans les deux cas il y a immolation. Il ne suffit donc pas, concluons-nous, qu'il y

(1) *Les Religions Sémitiques,* p. 279.

(2) *Manuel Biblique,* I, 555. — Ce passage mérite toujours d'être cité, quoique par ailleurs l'ouvrage ait été interdit.

ait souvenir ou offrande d'un sacrifice accompli : il faut que la victime soit immolée *en vertu de l'acte sacrificatoire* et dans *ce sacrifice même qui est accompli à la messe, in divino hoc sacrificio, quod in* MISSA PERAGITUR : ces termes sont à retenir.

La théorie du sacrifice-oblation ne rend pas suffisamment compte de ces deux formules : *sacrifice accompli à la messe,* et *Christ immolé d'une manière non sanglante* ; car offrir sous les signes représentatifs d'une immolation *passée* ce n'est pas *accomplir une immolation,* c'est plutôt rappeler un souvenir.

2° « L'oblation que l'Église fait du Christ... » peut s'entendre dans le sens secondaire et spirituel où nous avons dit que l'Église offre et doit s'offrir avec Notre-Seigneur, mais non dans le sens strict et formel que comporte une définition rigoureuse : de même que l'hostie immolée n'est pas, à proprement parler, l'Église, mais le Christ, de même l'acte sacrificatoire, au sens strict, n'est pas l'acte de l'Église, mais l'acte du Christ.

La terminologie du concile de Trente est tout autre : après avoir dit que la Pâque nouvelle, le Christ, est immolée par l'Église au moyen de prêtres, *ab Ecclesia per sacerdotes* (cap. 1), il s'arrête à cette impeccable formule : « *Idem nunc offerens sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc in cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa.* Celui qui offre aujourd'hui et le même qui s'offrit jadis sur la croix, la différence étant seulement dans la manière d'offrir. » Le rôle de l'Église est donc *ministériel,* par ses prêtres, non principal : ce ne fut pas l'Église qui offrit et s'offrit sur la croix, mais le Christ : de même ce n'est pas, à proprement parler et principalement, l'Église qui offre ou qui s'offre à l'autel, mais le Christ par le *ministère* de l'Église et des prêtres, *sacerdotum ministerio.*

3° Quant à l'expression : « l'oblation que le Christ fait de lui-même sous les signes représentatifs de son immolation passée », nous répéterons cette simple remarque : le Christ s'est offert une seule fois sur la croix, dans une

oblation définitive, qu'il n'a pas à renouveler au ciel, mais seulement à la messe d'une manière non sanglante et cependant *rituelle* par le ministère des prêtres. « Encore faut-il, observe le P. Héris, O. P., que pour avoir à la Messe un véritable sacrifice rituel, il faut que nous ayons une oblation rituelle faite par le prêtre tenant la place du Christ (*in persona Christi*, dit saint Thomas), et une immolation rituelle qui, sous une forme sensible et sacramentelle, établira la victime en son premier état de mort. M. Lepin, semble-t-il, a fait trop bon marché du sacrifice rituel, lorsqu'il s'est agi de l'appliquer au Christ lui-même : il en résulte que, dans la réalité, nous n'avons à la Croix et sur nos autels qu'un sacrifice du Christ essentiellement intérieur et invisible. Les signes qui le manifestent à la Croix sont purement accidentels ; à la Messe, les rites sensibles ne signifient même pas l'oblation du sacrifice céleste que le Christ est censé renouveler sur nos autels (1). »

4° « Le sacrifice du ciel rendu présent sur notre autel, le sacrifice du ciel adapté à nos conditions terrestres... » Voilà, sans contredit, un des points les plus vulnérables de cette théorie : recourir au sacrifice métaphorique du ciel pour expliquer le sacrifice véritable de la terre, ce n'est plus s'en tenir à la méthode rigoureuse et scientifique. Dom A. Vonier, O.S.B., réfute la théorie dans son livre sur *l'Eucharistie*, dont le *Bulletin Thomiste*. janvier 1928 (p. 236-237), donne ce résumé : « Le sacrifice de la messe n'a donc pas de rapport avec le sacrifice du ciel, qui d'ailleurs n'existe pas à proprement parler. Le Christ du ciel est consommé, non pas immolé ; et si le sacerdoce du Christ est éternel, ce n'est pas en raison de son sacrifice, mais parce que la consommation dure toujours. L'autel de l'Apocalypse n'est pas l'autel des holocaustes, mais celui où sont déposées les prières des saints. »

(1) *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, octobre 1927, p. 536.

— Le sacrifice, ajouterons-nous, implique des ombres, des voiles, des *signes* en un mot, qui comportent une véritable imperfection, compatible avec l'état de voie, mais non avec l'état de gloire, de vision et de lumière, où doit disparaître tout ce qui est *figuratif*.

Non, pas de sacrifice *formel* au ciel; mais seulement *consommation* du sacrifice, dans ce sens que le Christ, toujours prêtre, continue à intercéder pour nous et *applique* sans cesse les effets de son immolation unique, en donnant la grâce aux militants d'ici-bas, la délivrance aux captifs du purgatoire, la gloire aux triomphateurs de la patrie.

Il ne faut donc pas monter au ciel pour expliquer notre messe, mais comparer notre sacrifice eucharistique avec le sacrifice de la Croix, dont il est la rénovation non sanglante et dont il applique les fruits très abondamment, *uberrime*, comme dit le concile de Trente.

Inutile de prolonger la discussion; nous préférons remercier une fois encore M. Lepin du service qu'il vient de rendre à la théologie. Quiconque aura pu assister à ce concile général convoqué par l'auteur sentira sa foi confirmée envers le mystère de notre sainte religion : il est donc bien établi et bien immuable le dogme du sacrifice de la messe, puisque tant de docteurs y ont cru sans hésiter, alors même qu'ils tentaient les théories les plus diverses sur sa nature et ses caractères!

Et l'on renouvellera les actes de reconnaissance envers le miséricordieux Rédempteur, qui pour nous va jusqu'au bout du sacrifice afin d'aller jusqu'au bout de l'amour.

Rome, *Angelico*.

Fr. Édouard Hugon, O. P.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Livres d'Heures.

Après sa belle étude sur les Sacramentaires, M. Leroquais s'est attaqué aux livres d'Heures, et les volumes qui paraissent aujourd'hui sont le fruit de bien des journées de labeur pendant lesquelles il a exploré les richesses de notre Bibliothèque Nationale. Il en a extrait des merveilles, inconnues pour la plupart, sauf de quelques rares initiés, et la vue des reproductions si soignées et si bien choisies que contient le volume de planches suffirait à elle seule à donner une idée suggestive de l'histoire de l'enluminure et de l'iconographie médiévales, tout en procurant au lecteur une incomparable jouissance artistique.

Qu'est-ce, au juste, qu'un livre d'Heures? Bien des gens seraient embarrassés d'en donner une définition précise. Sa caractéristique essentielle est d'être un livre de piété à l'usage des laïques, composé de quelques offices ou prières liturgiques particulièrement en honneur parmi les fidèles, et de prières et hymnes diverses, qui peuvent être en latin ou en langue vulgaire. Dans une introduction fort intéressante, quoique un peu trop brève. M. Leroquais définit la composition du livre d'Heures, et montre ce qui le différencie du bréviaire, du missel, et des livres de prières proprement dits.

Les premiers livres d'Heures dérivent du psautier, précédé du calendrier, comme le bréviaire, auquel on a ajouté successivement les litanies des saints, l'office des morts, le petit office de la Vierge. C'est sous cette forme qu'ils se présentaient à la fin du XII[e] siècle. La seconde partie ne tarda pas à se détacher du psautier, et forma un recueil indépendant qui s'enrichit peu à peu, au cours des siècles suivants, de passages des évangiles, des Heures de la Croix et du Saint-Esprit, de prières à la

(1) Abbé V. Leroquais, *Les Livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale.* 2 vol. in-4° et 1 vol. de CXXX-359 pp. Tome I : LXXXV + 359 pp. Tome II : 463 pp. Paris, 1927.

Vierge, dont les deux plus célèbres, reproduites dans presque tous les manuscrits, sont intitulées : *Obsecro te* et *O intemerata*. On saura gré à M. Leroquais d'avoir découvert à la piété contemporaine quelques-unes des belles oraisons qu'il a glanées au cours de ses recherches; le spicilège ainsi formé n'est pas la partie la moins intéressante de son livre.

L'identification des livres d'Heures pose des problèmes parfois fort délicats à résoudre. En dehors des renseignements généraux fournis par l'écriture et l'iconographie, l'examen des armoiries, s'il s'en trouve, et des particularités du calendrier permet souvent de préciser le possesseur ou la région d'origine. Pour déterminer le diocèse, la méthode la plus sûre semble être l'étude de la composition des offices liturgiques, habituellement invariable dans chaque église. Aucune de ces indications n'a été négligée; on peut seulement regretter que M. Leroquais n'ait pas poussé plus loin un travail d'ensemble sur la liturgie des livres d'Heures, au lieu d'en donner un simple aperçu. On constate la même lacune, due sans doute à un excès de modestie, en ce qui concerne l'iconographie. L'auteur paraît avoir voulu éviter tout essai de systématisation des très abondants matériaux recueillis par lui avec tant de soin, et s'est borné à donner une liste par ordre alphabétique des scènes représentées dans les manuscrits qu'il a décrits. Il aurait été intéressant surtout de rapprocher ces enluminures d'autres œuvres d'art de la même époque, tant au point de vue technique qu'au point de vue de l'interprétation. La richesse et la précision des renseignements accumulés dans chacune des notices du catalogue, établi avec un tel souci de perfection qu'il serait difficile d'y porter la moindre critique, montre que nul mieux que M. Leroquais ne pourrait accomplir ce travail de synthèse.

M. D'ALVERNY.

L'épître de saint Jacques (1).

Peut-être la place prépondérante occupée par saint Paul dans le Canon a-t-elle trop détourné l'attention des fidèles, des autres épistoliers du Nouveau Testament. Et pourtant, si

(1) *L'Épître de saint Jacques*. Introduction, texte, traduction et commentaire par JOSEPH CHAINE. 1 vol. in-8 raisin, CXII-149 pp. Paris, Gabalda, 1927.

« toute Ecriture divinement inspirée est utile », cela est plus particulièrement vrai des sept Épîtres dites catholiques. Aussi faut-il être reconnaissant à M. Chaine du savant commentaire qu'il vient de nous donner de l'une d'entre elles — et non la moins importante — l'Épître de saint Jacques.

La célèbre discussion sur la foi et les œuvres, et le texte dogmatique du ch. v, 14-15, relatif à l'Extrême-Onction, ont assuré depuis longtemps à cet écrit, dans le monde des théologiens, l'estime qu'il mérite. L'ouvrage que nous signalons aux lecteurs de la Revue révélera, à ceux qui voudront bien l'étudier, toute la richesse des enseignements ascétiques contenus dans ces quelques pages inspirées. M. Chaine, qui voit dans l'Épître un écho de l'homilétique juive, y discerne dix instructions dont il indique le sujet par les titres suivants : Usage et bienfait de l'épreuve; Origine de la tentation; Devoirs à l'égard de la parole de vérité; Ne faire acception de personne; Rapports de la foi et des œuvres; La maîtrise de la langue; La vraie et la fausse sagesse; Vaincre les défauts qui troublent la concorde; Double avertissement : aux commerçants et aux riches; Dernières recommandations : sur la patience, le serment, la prière, l'extrême-onction, l'exomologèse, la correction fraternelle. — Qui ne voit du premier coup d'œil le caractère fondamental de ces enseignements pour la vie spirituelle et la nécessité de leur application quotidienne? Qu'on ne nous dise pas que la lecture de semblables commentaires, où l'explication historique littéraire et philologique tiennent la plus grande place, est de nul profit au point de vue spirituel. Des témoignages autorisés et de récentes expériences personnelles nous permettent d'affirmer que les fidèles préfèrent de plus en plus l'explication précise des textes inspirés, aux exclamations sonores, aux pieuses banalités et aux grisailles du style dévot. Aussi recommandons-nous vivement l'ouvrage par lequel M. Chaine fait son entrée dans le monde des exégètes et déjà s'impose à leur attention sympathique.

Fr. M.-L. Dumeste.

Quelques études à signaler

E. DE SCHAEPDELIVER : *La Dévotion moderne* (Nouvelle Revue théologique, décembre 1927). Notes sur l'histoire et le caractère de cet important mouvement du XV^e^ siècle. L'initiateur. Gérard Groot et la Dévotion moderne. La spiritualité et la dévotion moderne. La vie des « dévots ». Développement et influence de la dévotion moderne. La dévotion moderne et la Réforme.

J.-M. DE BUCK : *Jean d'Avila et ses œuvres* (Nouvelle Revue théologique, janvier 1928). Quelques traits distinctifs de l'œuvre avilienne. L'epistolario. « Audi Filia ». Quelques autres traités spirituels.

J. CREUSEN : *Le mensonge et les mensonges* (Nouvelle Revue théologique, janvier 1928). Éléments psychologiques du mensonge. Mensonge et fonction propre du langage. Les mensonges du langage. Le mensonge chez l'enfant et l'adolescent. Le mensonge chez les non-civilisés et dans les sociétés civilisées. Le mensonge pathologique. La licéité du mensonge.

E. HOCEDEZ : *Le concept de martyr* (Nouvelle Revue théologique, février et mars 1928).

Dom U. BERLIÈRE : *Un écrivain ascétique de la fin du XV^e^ siècle. Jean Trithème.* Étude parue comme introduction à la traduction italienne des *Exhortationes ad monachos* publiée par l'abbaye de Praglia, et parue en brochure (Gembloux, Duculot, 1928). Biographie de Trithème, ses œuvres historiques, enseignement monastique, ses rapports avec la congrégation de Bursfeld. L'édition du « De triplici regione claustralium ».

Recherches de Science religieuse (février-avril 1928). Numéro extraordinaire consacré à la mémoire de leur fondateur le P. de Grandmaison. A signaler dans ce fascicule : Dom F. Cabrol : La doxologie dans la prière chrétienne des premiers siècles; — P. Rousselot : La grâce d'après saint Jean et d'après saint Paul; — F. Cavallera : L'autobiographie de Jeanne des Anges; — J. de Guibert : Une définition théologique des grâces mystiques.

Joseph a Spiritu Sancto : *Enucleatio mysticae theologicae.* Nouvelle édition par le P. Anastase de Saint-Paul. A la maison généralice des Carmes, Corso d'Italia, Rome. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur cette importante réédition. Aujourd'hui trois fascicules ont paru. Nous la recommandons à tous ceux qu'intéressent les études de la spiritualité.

A. Codina : *Sobre las origines de los Ejercicios de San Ignacio* (Manresa, 1927, p. 225-230). Critique des affirmations du P. Cavallera dans le numéro de janvier 1927 de la Revue d'Ascétique et de mystique.

F. Cavallera : *Ascétisme et prière à propos d'une prétendue crise* (Revue d'ascétique et de mystique, janvier 1928). Très vive réponse aux articles de M. H. Bremond dans la *Revue des Sciences* de Strasbourg. Le P. Cavallera n'admet point la thèse de M. Bremond et attaque vivement sa méthode de discussion et la valeur de sa documentation. Attendons la réplique.

Jules Lebreton : *La nuit obscure d'après saint Jean de la Croix* (Revue d'ascétique et de mystique, janvier 1928). Étude sur les sources et le caractère de sa doctrine, lue à Bruges, le 8 octobre, au cours de la « Semaine de Saint Jean de la Croix ».

Gaétan du Saint-Nom de Marie : *Saint Paul de la Croix directeur des âmes* (Revue d'ascétique et de mystique, janvier

1928). Magnanimité, confiance et dilatation de cœur au service de Dieu.

Bse Angèle de Foligno : *Le livre de l'expérience des vrais fidèles*. Texte latin publié par *M. J. Ferré*, d'après le manuscrit d'Assise, et traduit en collaboration avec L. Baudry. Paris, Droz, in-16, xlvii-534 pp.

V.-M. Breton : *Deux spiritualités* (La France franciscaine, janvier 1928). La spiritualité franciscaine et la spiritualité de saint Ignace.

A. Bettinger : *Le B. Pierre Julien Eymard* et sa méthode d'adoration selon les quatre fins du sacrifice. Paris, Librairie Saint-Paul. In-12, xv-288 pp.